



2013-n°3

Patricia Eichel-Lojkine, Nathalie Prince (dir.), *La simplicité, une notion complexe*

« De la simplicité en langue »

Reza Mir-Samii (Le Mans Université)



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International

Résumé

L'objectif de cette contribution est de montrer, grâce à quelques dictionnaires de référence, que l'examen des valeurs de *simplicité* fondées sur celles de l'adjectif *simple* est révélateur de sa complexité.

Abstract

The purpose of this paper is to show, with the help of a number of reference dictionaries, that a close examination of the values of *simplicity* derived from those conveyed by the adjective *simple* is indeed revealing of its complexity.

Dans son apparente « facilité », la simplicité est une notion difficile à saisir tant les valeurs sont diverses et multiples selon les cas. Le travail que je propose ici est simple, c'est-à-dire accessible à des non-spécialistes, facile à comprendre. Pour le considérer, je propose, en m'appuyant sur des dictionnaires de référence (*Dictionnaire historique de la langue française, Le Robert, Trésor de la Langue Française-TLF*), de partir tout simplement du terme qui le fonde ou sur lequel il repose : *simple*.

1. Simple

Pour saisir ce terme, on peut le faire à travers les formes et oppositions qu'il présente avec les autres termes de la langue. En premier lieu, il s'agit d'un **adjectif qualificatif** qui peut également s'employer comme **nom**. Pour l'apprécier, voici les premières indications dans l'article que lui consacre Le *Dictionnaire historique de la langue française* (4^e éd., 2010, p. 2111-2112) :

SIMPLE adj et n.m. est emprunté (v. 1125) au latin classique *simplex, -icis*, littéralement « plié une fois » qui signifie « formé d'un seul élément », « seul, isolé », « naturel, sans artifice » et dans le domaine moral « sans détour, ingénu, naïf ». *Sim-*, premier élément de cet adjectif se rattache à une racine indo-européenne °*sem-* désignant l'unité et exprimant l'identité (☐ ensemble ; singulier) ; le second élément (☐ duplex) vient d'une racine °*plek-* qui a par ailleurs fourni en latin *plectere* (plier).

En tant qu'adjectif, il peut qualifier, d'après les trois dictionnaires retenus, aussi bien des noms animés humains que des non-animés :

- Associé à une personne, il qualifie aussi bien positivement que négativement, et signifie :

droit, franc, innocent, pur, modeste, crédule, niais, simplet, arriéré (simple d'esprit), sans raffinement, appartenance d'une classe sociale particulière

- Associé à un objet, il peut signifier :
 - *unicité* (un aller simple vs aller-retour, nœud simple),
 - *élémentaire, pur* (une simple formalité),
 - *seul* (valeur adverbiale lorsque antéposé au nom, *simple chemise*),
 - compréhensible, facile, commode, familier (« un style simple »),
 - *sans cérémonie* (« une réception très simple »).

Il a pour contraires/antonyme :

- Fin, rusé
- Complexe, compliqué, composé, difficile

- Apprêté, étudié, recherché, sophistiqué

Ce qui est également remarquable dans ses valeurs, c'est la perception de l'unicité vs « plus d'un » qui ne va sans poser des difficultés, comme cela s'observe dans son emploi nominal spécialisé en tennis, *simple/double dames, messieurs*. Mais « simple dames / messieurs » est déjà « double », et dans cette simplicité, ne faudrait-il pas d'emblée voir la complexité à travers le pluriel ou l'expression de la totalité ? Ce n'est donc pas simple !

Cela dit, outre ces sens et valeurs, ce terme sert d'étiquette, pour ne pas dire d'étalon/de repère en linguistique, ou en grammaire, pour envisager « ce qui n'est pas simple ». Cette différenciation ou « opposition » entre simple/« non-simple » transcende tout le système et traverse tous les domaines : morphologie, syntaxe (sans parler de la « simplification de l'orthographe ») et on la rencontre dans toutes les descriptions.

Une forme dite Simple s'oppose à celles dites complexes, composées, locutionnelles. À chaque fois, on assiste à une distinction entre ce qui est « pur » et sans ajout, et ce qui est issu d'un ajout ou qui présente un élément de plus par rapport à la forme « pure », à la forme de base, d'origine.

Ainsi, on distingue parmi les phrases, les phrases simples (celles avec un seul verbe [prédicat] ou celles sans verbe) et les phrases complexes (celles avec deux verbes conjugués ou prédicats cf. la diversité des propositions : subordination, coordination, juxtaposition).

Parmi les verbes, on oppose les verbes simples aux verbes pronominaux, issus de l'ajout d'un pronom réfléchi.

Parmi les temps, on différencie les temps simples et composés, issus de l'ajout d'un auxiliaire (cf. passé simple, passé composé), ou surcomposés, avec un auxiliaire lui-même composé.

Du point de vue morphologique et lexical, on dit de certaines formations qu'elles concourent à la simplification telles la tendance à remplacer la conjugaison « complexe » de certains verbes par celles plus simples (*choir* → *tomber*), ou à ne créer des verbes qu'en *-er*.

À cela s'ajoute aussi, et ce pour toutes les classes, la **distinction** entre simple vs **dérivé** et **composé**. De ce point de vue, la morphologie de *simple* en fait un mot simple, par opposition aux termes obtenus par dérivation. Tels les mots suivants issus d'une suffixation, présentés par ordre chronologique de leur formation (datation d'après *Le Robert*) :

- simplement adv milieu XII^e ; de *simple*
- simplet, ette adj vers 1205 ; de *simple*
- simplifier v.tr. 1470 ; *simplefier* début XV^e; latin médiéval *simplificare*
- [CONTRAIRE : compliquer, complexification, complexifier]
- simplification n.f. 1470 ; de *simplifier* [CONTRAIRE : Complication]
- simplifié, ée adj 1762 ; de *simplifier*
- simplificateur, trice adj 1786 ; du rad. de *simplification*
- simplisme n.m. 1822 ; de *simpliste*
- simpliste adj 1836 ; « marchand de simples » **n. m.** 1600 ; de *simple*
- simplifiable adj 1844 ; de *simplifier*
- simplexe n.m. ☞ 1937 ; de *simple*

et bien évidemment aussi : *simplicité*.

2. Simplicité

Bien qu'emprunté au latin (cf. ci-après), on peut y voir un terme issu de suffixation en *-ité*, tant ce suffixe est productif en synchronie. En effet, bien des termes sont formés à l'aide de ce suffixe *-ité* (*efficacité*) ou de ses variantes *-eté* (*saleté*), *-té* (*bonté*, *fierté*, *cherté*) à partir d'une base adjectivale *simple* pour former des noms féminins.

Les noms dérivés sont des abstraits exprimant une qualité, une propriété ou une fonction (*totalité*, *obésité*, *mondanité*, *actualité*) ; ces propriétés sont censées être vues comme « objectives ». L'attribution de cette propriété ou de cette qualité, comme le montrent les définitions s'applique, comme dans le cas de *simple*, aussi bien à des noms animés qu'à des non-animés.

Cette indication suffixale donnée, d'après bien des sources (*TLF*, *Dictionnaire historique*, *Dictionnaire de l'Académie*), *simplicité* est d'origine latine (*simplicitas* « substance simple ») et est attesté depuis le XII^e. D'après le *TLF* (à la fin de son article, « étymologie et histoire »), son sens premier est :

qualité de ce qui est un, non complexe » et « qualité de celui qui a une nature ingénue, naïve.

Et le *TLF* de dresser l'évolution et les « modifications » du terme dans le temps :

1. **a)** 1^{re} moitié XII^e s. « naïveté (de celui qui a la foi) » [...]
- b)** ca 1240 « humilité » [...]
- c)** 1538 p. ext. « naïveté trop grande, facilité à se laisser tromper » [...]

2. a) 1484 « qualité du nombre parfait » [...] ;
 b) 1516 « qualité de ce qui n'est pas composé, multiple » [...] ;
3. a) 1559 « qualité d'une personne qui ne recherche ni le faste ni l'apprêt » [...] ;
 b) 1579 « qualité de ce qui est sans recherche » [...].

Il est également attesté dès sa première édition (1964) dans le *Dictionnaire de l'Académie* (d'après le *TLF*), et on y voit que la valeur de départ du terme latin « se précise » et « se complexifie », comme l'illustrent les différentes éditions du *Dictionnaire* :

1^{re} édition (1694, p. 480) :

Simplicité. s.f. **Naïveté, qualité de ce qui est simple**¹. Simplicité naturelle. simplicité chrestienne. la simplicité d'un enfant, d'un bon Religieux. simplicité de mœurs. grande simplicité d'esprit. simplicité de cœur. il affecte une grande simplicité dans ses mœurs, dans son langage, dans ses habits, dans ses meubles. Il signifie aussi, **Niaiserie**. Trop grande facilité à croire, à se laisser tromper. Je ne vis jamais une si grande simplicité. je vay vous conter une grande simplicité d'un tel.

4^e édition (1762, p. 729) :

SIMPLICITÉ. s.f. **Qualité de ce qui est simple**. Simplicité naturelle. Simplicité chrétienne. La simplicité d'un enfant, d'un bon Religieux. Simplicité de mœurs. Grande simplicité d'esprit. Simplicité de cœur. Il affecte une grande simplicité dans ses mœurs, dans son langage, dans ses habits, dans ses meubles. Simplicité de style.

Il signifie aussi, **Niaiserie**, trop grande facilité à croire, à se laisser tromper. Je ne vis jamais une si grande simplicité. Je vais vous conter une grande simplicité d'un tel.

8^e édition (1932-1935) :

(1) **SIMPLICITÉ**. n. f. **Qualité** de ce qui n'est **pas composé**. *La simplicité de la substance de Dieu.*

Il signifie plus ordinairement **Caractère** de ce qui n'est **pas compliqué**. La simplicité d'un plan, d'une méthode. La simplicité de l'action d'une pièce.

Il désigne aussi le **Caractère** de ce qui est **sans apprêt, sans recherche**. Il est d'une grande simplicité dans ses vêtements, dans ses manières, dans son langage. Cet écrivain a une grande simplicité de style.

Il désigne aussi la **Qualité** de ce qui est **sans détours, sans déguisement. La simplicité d'un enfant**. Simplicité de cœur. Aimable simplicité.

Il signifie aussi **Naïveté**, trop grande facilité à croire, à se laisser tromper. Je ne vis jamais une si grande simplicité. C'est une grande simplicité de croire cela. Il y a de la simplicité dans son cas.

¹ C'est moi qui souligne dans les citations.

Plus « précis » est, avec ses définitions et datations le *Dictionnaire historique de la langue française* (4^e éd., 2010, p. 2112) qui termine l'article en précisant que ces diverses valeurs sont fondées sur celles de l'adjectif « simple » :

SIMPLICITE n.f. est un emprunt (v. 1120) au dérivé latin *simplicitas* « substance simple » et, en parlant d'une personne, « ingénuité, droiture, franchise », « naïveté ». Dans un contexte religieux, le mot a signifié « humilité » (v. 1120) ; il désigne depuis le XII^e s. l'honnêteté naturelle, la sincérité sans détour d'une personne, un comportement sans prétention ni affectation (v. 1190), à propos de la foi religieuse). □ En parlant d'une chose, *simplicité* se dit (v. 1300) du caractère de ce qui n'est pas décomposable ou composé. □ Le mot s'emploie aussi pour parler du caractère de bonté naïve d'une personne (1538), et péjorativement de la naïveté exagérée (1538), *une, des simplicités* se disant à l'époque classique pour « actes de naïveté » (1662). Il désigne aussi (1559) le caractère d'une personne qui a des goûts simples et, par extension, la qualité d'une chose sans éléments superflus (1579), à propos de la langue, en particulier dans le domaine esthétique (1669). □ Simplicité se dit enfin de ce qui est facile à comprendre (1670) ou à exécuter (1690). □ Les diverses acceptions sont liées à un type d'emplois de l'adjectif simple.

Ce sont ces mêmes valeurs et indications que l'on relève dans l'entrée que lui réserve *Le Robert*². Pour terminer, il y a aussi à signaler la valeur adverbiale que l'on rencontre dans des expressions du type : *en toute simplicité, avec simplicité*.

Dans l'ensemble de ces valeurs du mot *simplicité*, fort proches donc de celles de l'adjectif *simple*, on note globalement la connotation « naturelle » lorsqu'associé à des personnes, ou l'expression de la facilité (vs difficulté), de ce qui n'est pas « indispensable », ou de ce qui n'est pas composé (vs « complexité ») lorsqu'associé à des « choses ».

C'est ici que l'on peut être tenté de voir un rapport entre cette connotation et ce qui est destiné à la jeunesse, aux enfants. Mais ce qui est destiné aux jeunes, aux enfants ne signifie pas nécessairement « enfantin » (comme la qualification donnée aux échanges entre enfants), puisque nous avons manifestement affaire ici à un type de relation particulier parce qu'en règle générale, il s'agit de productions d'adultes qui « s'adressent » à de jeunes enfants en

² « Simplicité [sRplisite] n. f. - début XIIe; lat. simplicitas

I (Personnes) •1 Vieilli Honnêteté naturelle, sincérité sans détour. ► droiture, franchise. "Une simplicité, une franchise, qu'Antoine n'avait jamais rencontrées ailleurs" (Martin du Gard). ♦ Comportement naturel et spontané, absence de prétention. ► abandon, modestie, naturel. Plus "de simplicité vraie, de cordialité" (Proust). Manquer de simplicité. En toute simplicité : sans cérémonie. •2 Littér. Caractère de naïveté exagérée. ► candeur, ingénuité. "si j'avais toujours eu la simplicité de croire que je fusse aimé de ma maîtresse" (abbé Prévost). •3 Caractère d'une personne qui a des goûts simples, qui dédaigne le luxe, les raffinements. "Il vivait avec une simplicité digne des héros de Plutarque" (Balzac).

II (début xive) Choses •1 Caractère de ce qui n'est pas composé ou décomposable, de ce qui a peu d'éléments. "La géométrie et la mécanique, par l'extrême simplicité de leurs phénomènes" (Comte). ♦ Caractère de ce qui est facile à comprendre, à utiliser. Problème, mécanisme d'une grande simplicité. D'une simplicité biblique, enfantine : d'une grande facilité de compréhension. •2 (xvie) Qualité de ce qui n'est pas chargé d'éléments superflus, de ce qui obtient un effet esthétique avec peu de moyens. "Une élégance un peu sèche et sévère, faite surtout de simplicité" (Martin du Gard).

▪ Contraire 2. Affectation, prétention; finesse. Raffinement. — Complexité, complication, difficulté, recherche. »

« simplifiant » ; on y cherche à faire simple, à rendre accessible les représentations à « partager », à apporter des connaissances sur le monde à travers tout ce qui est décoratif/figuratif (illustrations, images, dessins...) ou par le recours à un registre de lexique dit enfantin, « non-recherché » dit-on, avec des phrases simples et souvent « nominales ». Ces divers moyens de simplification sont aussi une voie d'accès à la langue, aux connaissances linguistiques.

Cette aptitude à ramener la complexité des représentations du monde à une expression « simplifiée », dépouillé d'artifices, de ce qui paraît comme superflu, peut/doit aussi être sentie comme une condensation d'une multiplicité de « formes » complexes. Ce n'est, disons, pas un exercice si simple, et sans trop m'avancer sur ce terrain en laissant le soin aux spécialistes qui vont suivre, je terminerai par quatre simples citations empruntées à diverses sources qui illustrent la complexité de la simplicité :

Fénelon a caractérisé lui-même en peu de [mots](#) cette simplicité qui le rendait si cher à tous les cœurs : La simplicité, disait-il, est la droiture d'une âme qui s'interdit tout retour sur elle et sur ses actions. ([d'Alembert, Eloges de Fénelon](#))

La simplicité vient du cœur, la naïveté de l'esprit. Un homme simple est presque toujours un bon homme, un homme naïf peut être un fripon ; et pourtant la naïveté est toujours naturelle, tandis que la simplicité peut être l'effet de l'art. ([Chateaubriand](#))

La simplicité est la sophistication suprême. (Léonard de Vinci)

D'une grande complexité une grande simplicité émerge. (Winston Churchill)

Bibliographie

Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e, Paris, Éditions du CNRS, 1971-1995, 16 vol. (<http://atilf.atilf.fr>).

Dictionnaire historique de la langue française, 4^e éd. 2010, Paris, Dictionnaires Le Robert.

Le Petit Robert. Dictionnaire de la langue française 1, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2011.

Dictionnaires de l'Académie française :

<http://dictionnaires.atilf.fr/dictionnaires/ACADEMIE/index.htm>